



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 16 - 2020

Exigences de transit – Propulseur d'étrave opérationnel

(annulé 2020-05-25)

Cet avis remplace l'avis de la Voie maritime no. 14 de 2020.

En raison de l'augmentation des débits du lac Ontario, l'exigence d'avoir un propulseur d'étrave opérationnel lors du passage près des structures de la Voie maritime (comme décrit dans l'avis de la Voie maritime no. 9) est jugée nécessaire encore une fois à compter du 4 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Le 1er mai 2020